

La Caub'arc propose d'utiliser la vase du port de la Teste pour remblayer l'A 660

Joël Confoulan, le Président de la Confédération des Associations d'Usagers du Bassin d'Arcachon, n'a pas chômé en ce lundi de Pâques ! Il a rédigé deux courriers adressés à la Présidente de la Cobas et au Président du Parc Marin pour leur dire la « *nécessité impérative évidente* » de trouver une solution au problème d'envasement du port de la Teste. Le Président de la Caub'Arc propose d'acheminer les vases issues de ce curage jusqu'au chantier actuellement en cours sur l'A660 et la RN 250 où elles pourraient servir de matériaux de remblai.

Contacté par nos soins, Joël Confoulan déclare au sujet de ces deux missives : « *Le désenvasement est un problème endémique au Bassin. J'ai grandi au bord de ce Bassin et je le vois petit à petit s'envaser sans qu'aucune décision politique ne soit prise* » . »*Concernant le port de la Teste, la situation est particulièrement grave. Cela fait plus de 30 ans que rien n'est fait. Il y a plus de 50 000 m3 de vase à extraire. Il faut agir et vite !*» .

L'urgence d'agir pour les intérêts économiques et l'image touristique

Dans son courrier adressé à Marie-Hélène des Esgaulx, le Président de la Caub'arc qui regroupe les principales associations d'usagers et de professionnels du Bassin d'Arcachon, l'interpelle sur « *l'urgence de ces travaux hydrauliques dans l'intérêt économique de tous les professionnels de la mer (ostréiculteurs, pêcheurs, activités*

nautiques) mais aussi dans l'intérêt général relatif à l'image touristique positive auxquels ils contribueront» .

Partant du principe que la Présidente de la Cobas et Maire de Gujan-Mestras a refusé d'utiliser les bassins de La Molle pour assurer la décantation des produits de curage du Port de La Teste, Joël Confoulan propose une autre solution. *« Marie-Hélène des Esgaulx a raison. Ce n'est pas la bonne solution. On ne va pas acheminer ces vases sur plus de 7 kilomètres, par camions ou par conduites de refoulement, alors que l'on peut les amener beaucoup plus proche à 2,8 km au niveau du remblai de l'A660» .*

Apporter les sédiments au pied du chantier à Sécary

Dans sa missive adressée à François Deluga, Président du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, celui qui défend l'intérêt des professionnels et usagers du Bassin Ainsi, suggère *« d'utiliser efficacement tous les produits pour le remblai du doublement de l'A660» . « Une conduite longeant la voie ferrée sur 2,8 km apporterait les sédiments au pied du chantier à Sécary. La digue de l'actuelle voie servirait déjà de support. Les matières argileuses décantées garantiraient la solidité comme faisaient nos Anciens pour les digues littorales du Bassin» .*

Dans son courrier adressé à la Présidente de la Cobas, Joël Confoulan précise : *« Concernant les risques de pollution par rapport à la Craste de Nézer, les mêmes protections utilisées à La Molle pourraient être mises en œuvre. Elles seraient beaucoup moins coûteuses du fait de la digue artificielle existante de par le remblai de l'actuelle route nationale 250. En partant à 600 m environ à l'ouest du rond-point du Boulevard de Cazaux (environ au pied de la rampe du cimetière de La Teste) et sur un total de 3 km jusqu'au Canal des Landes, pour stocker les 75 000 m³, le remblai ne ferait que 2, 50 m de hauteur sur 10 m de large. Donc l'espace est suffisant. »*

Et Joël Confoulan de conclure : « Espérons que très prochainement nous pourrons dire le port de La Teste-de-Buch sans vase ! » .

